

2025

EnSanté!

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



PRÉAMBULE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 P.04

FICHE D'IDENTITÉ P.06

NOTRE ORGANISATION P.07
QUI SOMMES-NOUS ? P.10
NOS ÉQUIPES D'EXPERTS AU SERVICE DE L'ENTREPRISE P.12

PROJET DE SERVICE P.13

NOTRE PROJET DE SERVICE 2023-2028 P.14

CHIFFRES CLÉS P.17

LES CHIFFRES CLÉS P.18
SALARIÉS SUIVIS ET DÉCLARÉS 2025 P.21
ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL P.28

FAITS MARQUANTS P.30

OBTENTION CERTIFICATION SPEC 2217 NIVEAU 3 P.31
L'INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES P.31
RENOUVELLEMENT CERTIFICATION ISO 9001 (NOUVEAU CYCLE DE 3 ANS) P.31
AGRÉMENT RENOUVELLEMENT JUSQU'EN 2028 P.31
SIGNATURE CPOM RPS ET PDP P.32
DÉBUT TRAVAUX DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL « LE BELVÉDÈRE » P.32
OUVERTURE DU CENTRE DE GANGES P.32
CATALOGUE DÉTAILLÉ L'OFFRE DE SERVICES P.32
AFP SAISONNIER (FORMATION VIRTUELLE) P.33
LANCEMENT DE LA FORMATION PSSM P.33
MISE EN PLACE DES ATELIERS COLLECTIFS RQTH P.34
SOIRÉE-CONFÉRENCE SANTÉ MENTALE P.34
FINALISATION DU RECRUTEMENT IDEST ET MISE EN PLACE DU POOL INFIRMIERS P.34
SANTÉ PUBLIQUE P.35
RENFORCEMENT DES MOYENS D'INTERVENTION EN MILIEU DE TRAVAIL P.35

BILAN FINANCIER P.36

TARIFS PER CAPITA 2025 (HT) P.37
DONNÉES COMPTABLES P.38
CHARGES D'EXPLOITATION P.38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION P.39
RÉSULTAT DE L'EXERCICE P.39
SITUATION BILANCIELLE P.40

Préambule du rapport d'activité 2025

L'année 2025 marque une étape structurante dans le développement d'EnSanté.

Dans un contexte de transformation profonde du monde du travail, notre mission de prévention et de santé au travail n'a jamais été aussi essentielle. Évolution des organisations, montée des risques psychosociaux, vieillissement de la population active, nouvelles formes d'emploi : autant de défis qui nous obligent à adapter en permanence nos pratiques et notre offre de services, en renforçant un partenariat étroit et durable avec les entreprises adhérentes, afin de co-construire des démarches de prévention au plus près de leurs réalités.

Au cours de cette année, EnSanté a poursuivi sa structuration et renforcé ses actions, tant sur le plan de la prévention collective que de l'accompagnement individuel. Le déploiement de nouvelles offres, le développement de dispositifs innovants et le renforcement de nos équipes traduisent une ambition claire : proposer une prévention plus accessible, plus lisible et plus efficace pour les entreprises et les salariés du territoire.

Mais au-delà des réalisations, c'est bien l'avenir que nous devons préparer.
Les prochaines années seront marquées par une transformation accélérée des environnements de travail, avec l'intégration croissante du numérique, l'évolution des attentes des salariés et une exigence accrue en matière de qualité de vie au travail. Dans ce contexte, EnSanté entend pleinement jouer son rôle d'acteur de référence, en développant des approches toujours plus personnalisées, en renforçant les coopérations territoriales et en plaçant la prévention primaire au cœur de son action.



NOTRE AMBITION EST CLAIRE: ANTICIPER, AGIR PLUS TÔT, AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DE TERRAIN, ET ACCOMPAGNER DURABLEMENT LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS DANS LEURS ÉVOLUTIONS.

C'est collectivement, avec l'ensemble de nos équipes, nos partenaires et nos adhérents, que nous continuerons à construire une culture de la prévention plus proactive, plus humaine et résolument tournée vers l'avenir.

GÉRALD PIGEAUD,
Directeur Général EnSanté





Fiche d'identité

Notre organisation

EnSanté est une association loi 1901 à but non lucratif. Trois instances interviennent dans sa politique et son fonctionnement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'organisation et la gestion de EnSanté sont placées sous la surveillance d'un Conseil d'Administration. Cette instance s'appuie sur une Commission Médico-Technique (CMT).

Chaque adhérent peut être acteur dans la gouvernance de l'association. Chaque année, EnSanté organise son Assemblée générale à laquelle l'ensemble des adhérents est convié.

Missions

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de l'Association et veille à leur mise en œuvre.

Conformément à l'article 25 des statuts, le Conseil d'Administration « a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de l'Association. Il veille à leur mise en œuvre et :

- établit tous règlements intérieurs pour l'application des présents statuts et pour le fonctionnement d'EnSanté ;
- convoque les Assemblées Générales ;
- arrête les comptes annuels de l'Association et les soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale ;
- détermine le budget ;
- fixe les cotisations et la grille tarifaire relative aux missions complémentaires de l'article 2, et les soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale ;
- détermine le montant des appels de fonds et des éventuelles régularisations selon lesquels sont acquittées les cotisations ;
- se prononce sur le rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du service de santé au travail, qui lui est présenté par le Président de l'Association au plus tard à la fin du quatrième mois qui suit l'année pour laquelle le rapport a été établi ;
- se prononce sur le rapport comptable d'entreprise, certifié par un commissaire aux comptes, versé par le Président à la Commission de Contrôle, en complément des rapports annuels relatifs à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du service de santé prévue à l'article D4622-54 du Code du travail au plus tard à la fin du premier semestre suivant la fin de l'exercice considéré ;
- se prononce sur le rapport d'activité Médico-Technique du service. La présentation de ce rapport devant le Conseil d'Administration intervient au plus tard à la fin du quatrième mois qui suit l'année pour laquelle le rapport a été établi ;
- se prononce sur le projet de service pluriannuel établi par la Commission Médico-Technique ;
- autorise certains des actes visés à l'article 27 des statuts ;
- prononce la radiation des membres de l'Association dans les conditions de l'article 8 des présents statuts ;
- nomme et révoque les membres du Bureau ».

Composition

Désignation le 01/04/2022.

- 15 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeurs représentatives parmi les entreprises adhérentes d'EnSanté.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
9 représentants MEDEF	5 représentants MEDEF
5 représentants CPME (Président CA, Président délégué, Secrétaire)	1 représentant CPME
1 représentant U2P	

- et 15 membres désignés par les organisations syndicales représentatives.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
3 représentants FO	
3 représentants CFTC	1 représentant CFTC
3 représentants CFE-CGC (Vice Président, Vice Président Délégué)	3 représentants CFE-CGC
3 représentants CFDT (Trésorier)	3 représentants CFDT
3 représentants CGT	2 représentants CGT

Organisation

Le mandat des membres du Conseil d'Administration est de 4 ans renouvelables avec un maximum de 2 mandats consécutifs.

Les fonctions d'administrateur sont exercées à titre bénévole.

Le Conseil d'Administration désigne à la majorité un Bureau composé d'un Président (parmi les représentants des employeurs), actuellement CPME, d'un vice-Président délégué, actuellement CFE CGC, d'un Secrétaire, actuellement CPME et d'un Trésorier (parmi les représentants salariés), actuellement CFDT. Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Missions

Organe de surveillance et de consultation, la Commission de Contrôle est consultée sur l'organisation et le fonctionnement du Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Composition

Election le 01/04/2022.

15 membres, dont 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeurs représentatives parmi les entreprises adhérentes à EnSanté et 10 membres désignés par les organisations syndicales représentatives.

REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS
3 représentants MEDEF (Secrétaire)
1 représentant CPME
1 représentant U2P

REPRÉSENTANTS SALARIÉS
2 représentants FO
2 représentants CFTC (Président CC)
2 représentants CFE-CGC
2 représentants CFDT
2 représentants CGT

Organisation

Le mandat des membres de la Commission de Contrôle est de 4 ans renouvelables avec un maximum de 2 mandats consécutifs.
La présidence est assurée par un représentant des salariés. Elle se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du Président.

LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

Élection en juillet 2023.

Missions

Elle formule des propositions relatives aux priorités du service et aux actions à caractère pluridisciplinaire menées par ses membres.
Elle élabore un projet de service pluriannuel qui définit les priorités d'action du service et qui s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens.

Composition

- Le Président de l'association ou son représentant,
- Les délégués des médecins du travail (6 titulaires + 1 suppléant),
- Les délégués d'intervenants en prévention des risques professionnels (2 titulaires + 2 suppléants),
- Les délégués d'infirmiers en santé au travail (5 titulaires + 2 suppléants),
- Les délégués d'assistants en santé au travail (1 titulaire + 1 suppléant).

Total : 14 titulaires et 6 suppléants.

Organisation

Le mandat des membres de la commission est de 3 ans. Elle se réunit au moins trois fois par an.



UN MAILLAGE TERRITORIAL DE PROXIMITÉ

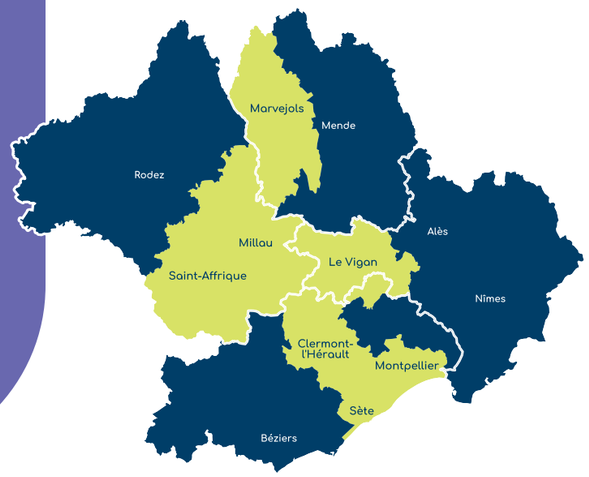
2e service
de santé travail d'Occitanie

1 offre
de services sur mesure

Près de
19 000
entreprises adhérentes

240
collaborateurs experts

Environ
190 000
salariés suivis



Qui sommes nous?

EnSanté,
2e service d'Occitanie,

L'ATOUT PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL DES ENTREPRISES

MONTPELLIER

Siège social - Montpellier
273 avenue de la Pompignane
BP 2172 - 34027 MONTPELLIER CEDEX 1

Castelnau-le-Lez
630 avenue de l'Aube Rouge
34170 Castelnau-le-Lez

Lattes
ZAC Font de la Banquière
6 plan du Nega-Cat
34970 LATTES

Parc Euromédecine
525 rue de la Croix-Verte
Parc Euromédecine
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

THAU - SALAGOU

Sète
20 rue Romain Rolland
34200 SÈTE

Frontignan
Mas de Klé II
17 rue Isaac Newton
34110 FRONTIGNAN

Mèze
Capitainerie
Quai Baptiste Guitard
34140 MÈZE

Clermont-l'Hérault
ZAC La Salamane
2280 avenue de La Salamane
34800 CLERMONT-L'HÉRAULT

Villeneuve-lès-Maguelone
Centre médical Les Salins
3 allée du Collège
34750 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

AVEYRON

Millau
32 rue Alfred Guibert
12100 MILLAU

Saint-Affrique
1 rue Henri Michel
Bât. Dourdou
BP 134
12400 SAINT-AFFRIQUE

CÉVENNES

Ganges
334 rue de Cézas
34190 GANGES

Le Vigan
Résidence Saint-Euzèby - D13
30120 LE VIGAN

LOZÈRE

Marvejols
Avenue Théophile Roussel
48100 MARVEJOLS

NOTRE MISSION: PRÉSERVER LE CAPITAL HUMAIN DE L'ENTREPRISE

L'entreprise est au cœur de nos préoccupations.

Chaque entreprise est un système vivant qui dépend de l'humain qui la compose.

Il est donc essentiel que ses salariés et ses dirigeants soient protégés, en étant accompagnés, suivis, conseillés, formés à reconnaître et à prévenir l'ensemble des risques d'un poste, d'une tâche ou d'une situation de travail.

Bien plus qu'une obligation légale, investir sur la santé au travail, c'est protéger le capital humain, source de cohésion, de fidélisation, d'efficacité pour l'entreprise.

Pour nous, cette bonne santé s'appréhende avec le plus grand soin, au plus près des réalités de chaque activité et de chaque terrain.

Elle s'anticipe pour éviter l'urgence.

Elle s'inscrit dans un temps bien plus large que celui d'une visite médicale.

NOTRE MISSION S'ARTICULE AUTOUR DE 5 GRANDS AXES

La prévention, le suivi médical, le conseil, l'analyse des risques et la traçabilité, et se décline précisément :

- évaluer et analyser les risques pour mieux conseiller les entreprises ;
- conseiller les employeurs et les travailleurs afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels ;
- assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs ;
- participer au suivi et contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles ;
- promouvoir la santé au travail et la santé publique ;
- prévenir les risques en santé mentale ;
- améliorer la qualité de vie au travail ;
- impulser les bonnes pratiques ;
- développer les nouvelles pratiques en télémédecine ;
- prévenir la désinsertion professionnelle.

EnSanté, certifié ISO 9001

Engagé dans un processus permanent de progrès en vue de répondre aux besoins de ses adhérents, EnSanté a engagé une démarche qualité et a obtenu sa certification ISO 9001 dès 2022.

EnSanté a officiellement obtenu la certification SPEC 2217 - Niveau 3, soit le plus haut niveau de reconnaissance pour cette norme dédiée à la qualité des services de prévention et de santé au travail.

Qualipole CERTIFICATION ISO 9001 : 2015

Qualipole CERTIFICATION AFNOR SPEC 2217 : 2023

Nos équipes d'experts au service de l'entreprise



INFIRMIERS SANTÉ TRAVAIL

- Entretien médico-professionnel
- Sensibilisation, prévention des risques professionnels
- Fiche entreprise, étude de poste

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Métrologie : mesure des facteurs d'ambiance, bruit, éclairage, etc.
- Aide à la réalisation du document unique

ASSISTANTES MÉDICALES

- Gestion du planning du médecin du travail et de l'infirmier santé au travail
- Recueil des données administratives pour le suivi médical
- Gestion administrative du cabinet médical

ASSISTANTS SOCIAUX

- Dossier travailleur handicapé
- Invalidité
- Reconversion professionnelle
- Dossier AGEFIPH
- Maintien dans l'emploi

MÉDECINS DU TRAVAIL

ASSISTANTES SANTÉ TRAVAIL

- Fiche d'entreprise et aide méthodologique au document unique
- Présentation du service de prévention et de santé au travail
- Sensibilisation espaces bureautiques, étude ergonomique et métrologique

PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

- Information et sensibilisation des Risques Psychosociaux
- Conseils et diagnostic d'entreprise
- Animation de groupe
- Entretiens individuels et collectifs

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

TOXICOLOGUES

- Analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS)
- Sensibilisation aux risques chimiques
- Étude et analyse des Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR)

ERGONOMES

- Étude de poste
- Conseils pour l'amélioration des conditions de travail
- Étude de poste AGEFIPH
- Sensibilisation travail sur écran, Troubles Musculo-squelettiques



Projet de service

Notre projet de service 2023-2028

Une approche globale de la prévention, combinant actions en entreprise, accompagnement individuel et enjeux de santé publique.

Le projet de service 2023-2028 constitue la feuille de route stratégique d'EnSanté.

Élaboré par la Commission médico-technique et validé par les instances de gouvernance, il s'inscrit dans le cadre de la réforme de la santé au travail issue de la loi du 2 août 2021 et des orientations du Plan Régional Santé Travail (PRST4).

Il vise à structurer l'action du service autour de priorités claires :

- Renforcer la prévention des **principales causes d'inaptitude** ;
- Prévenir la **désinsertion professionnelle** ;
- Développer une approche intégrée de **santé publique au travail** ;
- Ainsi que l'**innovation en santé au travail**.

L'année 2025 constitue une étape importante dans le déploiement de ce projet, avec la consolidation des actions engagées depuis 2023 et la montée en puissance de plusieurs dispositifs structurants.



ÉTAT D'AVANCEMENT À FIN 2025

1. PRÉVENTION DES PRINCIPALES CAUSES D'INAPTITUDE

La prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) et des risques psychosociaux (RPS) constitue une priorité du projet de service, ces pathologies étant à l'origine de près de 80 % des situations d'inaptitude observées en santé au travail.

Les équipes pluridisciplinaires d'EnSanté ont poursuivi le développement d'actions de prévention primaire, en particulier auprès des TPE et PME.

Les interventions ont notamment porté sur :

- La prévention des TMS et l'ergonomie des postes de travail ;
- La prévention des risques psychosociaux ;
- L'accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques et la mise à jour du DUERP ;
- Des actions de sensibilisation auprès des employeurs et des salariés.

Indicateurs clés 2025

- Déploiement d'ateliers thématiques auprès des entreprises adhérentes ;
- Renforcement des actions de sensibilisation sur les RPS ;
- Participation aux événements régionaux de prévention (PRST, semaine QVCT, conférences).

Faits marquants

- Développement d'outils pédagogiques innovants (jeux, ateliers interactifs) ;
- Renforcement des partenariats institutionnels, notamment avec la CARSAT ;
- Soirée-conférence sur la santé mentale.

2. PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

La cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) constitue un dispositif central pour anticiper les situations susceptibles de conduire à une rupture du parcours professionnel.

Les actions menées visent à :

- Détecter précocement les situations à risque ;
- Coordonner l'accompagnement des salariés ;
- Mobiliser les acteurs du maintien en emploi.

En 2025, la cellule PDP a poursuivi la structuration de ses interventions et le développement de coopérations avec les partenaires institutionnels.

Indicateurs clés 2025

- Renforcement des équipes de la cellule PDP ;
- Renforcement de l'accompagnement individuel des salariés ;
- Développement d'actions collectives de sensibilisation auprès des entreprises ;
- Coopérations renforcées avec les acteurs du maintien en emploi.

Faits marquants

- Participation à un projet national de recherche sur la mise en place d'un Indicateur de Repérage de la Désinsertion Professionnelle (IRDP) ;
- Signature de conventions de partenariat avec Cap Emploi 34 et la CARSAT ;
- Développement d'outils pédagogiques innovants ;
- Partenariat avec l'OETH avec une approche et des actions dédiées au secteur sanitaire, social et médico-social.

3. SANTÉ PUBLIQUE AU TRAVAIL

EnSanté poursuit le développement d'actions de santé publique intégrées à la santé au travail, conformément aux orientations nationales visant à renforcer la prévention.

Ces actions portent notamment sur :

- La prévention du risque routier professionnel ;
- La prévention des conduites addictives ;
- La promotion de l'hygiène de vie et de l'activité physique ;
- La prévention des cancers.

Indicateurs clés 2025

- Organisation d'actions de sensibilisation auprès des entreprises adhérentes ;
- Participation aux campagnes nationales de prévention ;
- Développement de partenariats avec les acteurs de santé du territoire (ex : ICM, CHU de Montpellier).

Faits marquants

- Déploiement d'une consultation dédiée aux conduites addictives ;
- Création d'outils pédagogiques pour la prévention du risque routier ;
- Animation de campagnes nationales de santé publique (Dry January, Mois sans tabac, Octobre Rose, Movember).

PERSPECTIVES 2026

La poursuite du projet de service s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue visant à renforcer l'impact des actions de prévention auprès des entreprises adhérentes.

Les priorités pour l'année 2026 porteront notamment sur :

- La consolidation des actions de prévention primaire dans les entreprises ;
- Le renforcement des dispositifs de maintien en emploi ;
- Le développement d'outils innovants favorisant l'appropriation des démarches de prévention ;
- La poursuite du développement des actions de santé publique en santé au travail.

À travers ces actions, EnSanté confirme son engagement en faveur d'une prévention durable et d'un accompagnement de proximité au service des entreprises et des salariés.



Chiffres clés

Les chiffres clés

MOUVEMENTS D'ADHÉRENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2025

	Mouvements d'adhérents	Nombre de salariés (déclarés)
Adhésions	1 769	6 077
Radiations	2 054	6 007
Suspensions	924	5 105

ANALYSE DES ADHÉSIONS 2025

Nombre d'adhésions
1 769

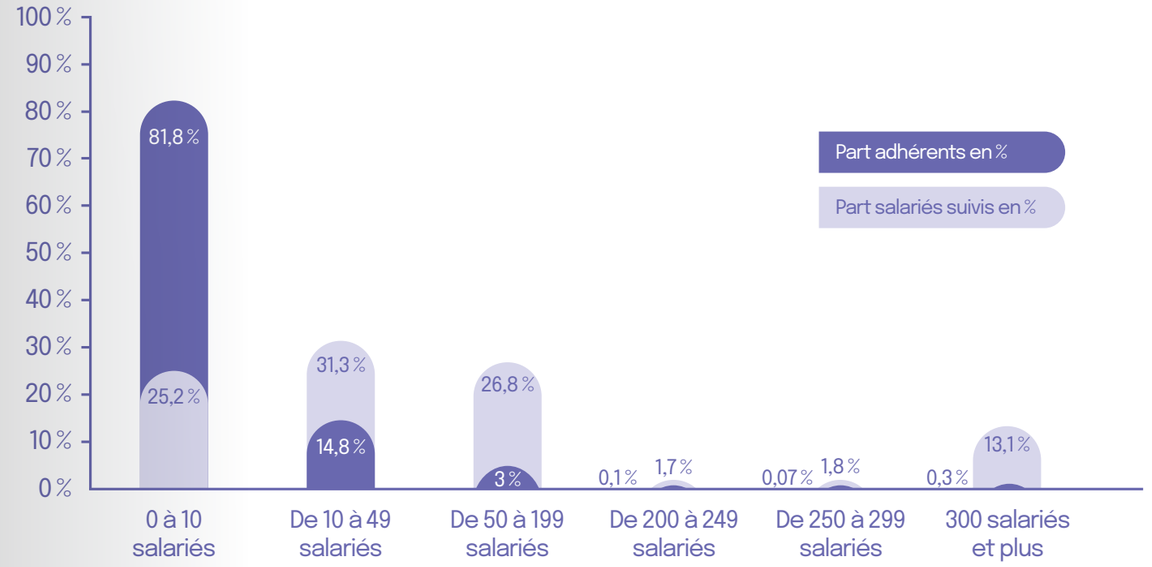
Salariés déclarés à l'adhésion
6 077

Salariés suivis au 31 décembre 2025
7 121

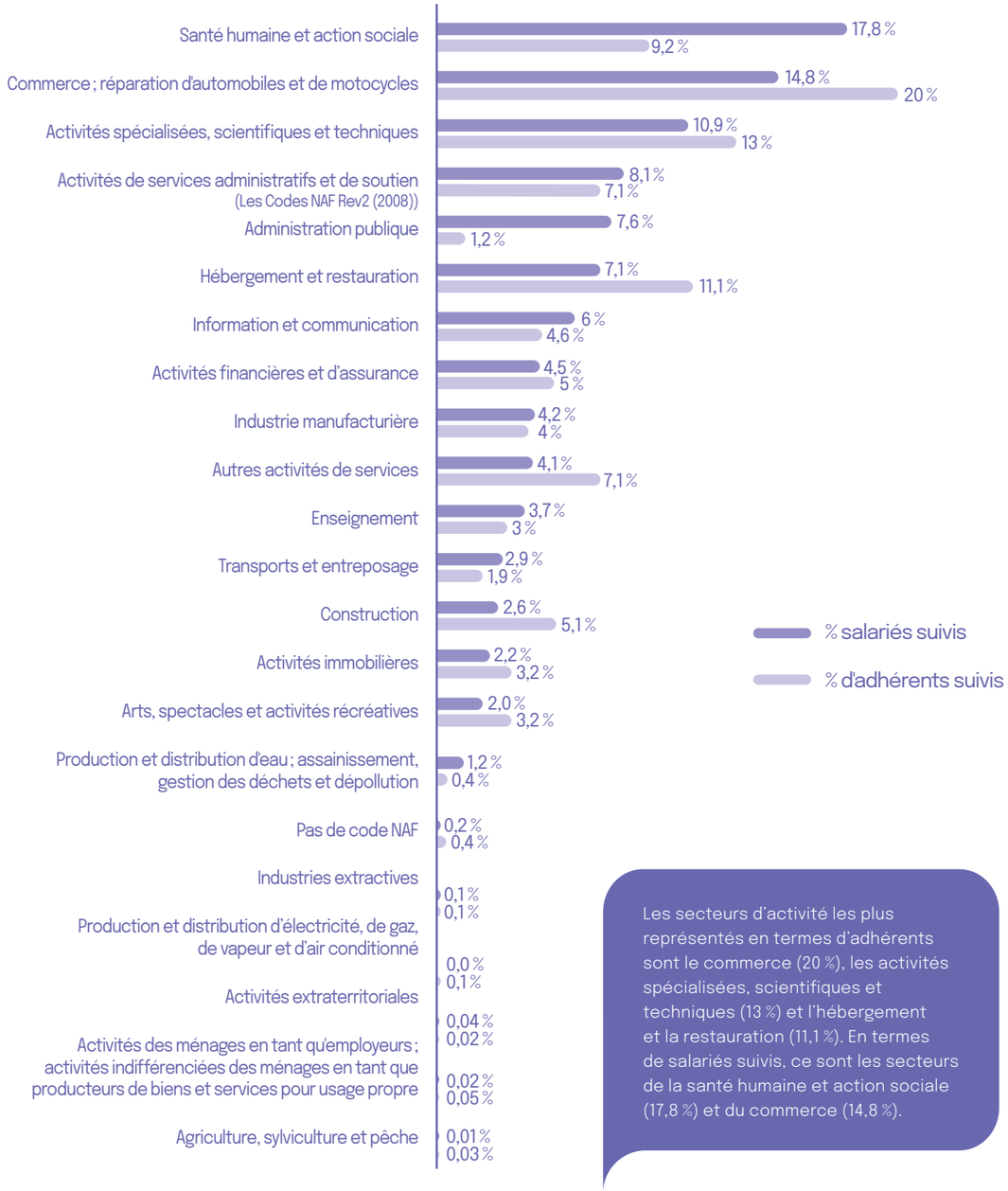
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS SUIVIS PAR TRANCHE D'EFFECTIFS AU 31/12/2025

Les TPE (moins de 10 salariés) représentent plus de 80 % des adhérents suivis et près de 25 % des salariés suivis. Ces indicateurs sont identiques à ceux du national.

Taille d'entreprises	Nombre d'entreprises	Part adhérents en %	Nombre de salariés suivis	Part salariés suivis en %
0 à 10	15 541	81,8 %	48 111	25,2 %
10 à 49	2 803	14,8 %	59 778	31,3 %
50 à 199	578	3 %	51 127	26,8 %
200 à 249	15	0,1 %	3 292	1,7 %
250 à 299	13	0,07 %	3 511	1,8 %
> 300	50	0,3 %	25 002	13,1 %
TOTAL	**19 000**	**100 %**	**190 821**	**100 %**



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31/12/2025



Les secteurs d'activité les plus représentés en termes d'adhérents sont le commerce (20 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (13 %) et l'hébergement et la restauration (11,1 %). En termes de salariés suivis, ce sont les secteurs de la santé humaine et action sociale (17,8 %) et du commerce (14,8 %).

Salariés suivis et déclarés 2025

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS SUIVIS PAR TERRITOIRE AU 31/12/2025

	Nombre d'adhérents	Effectif déclaré	Effectif suivi
Méditerranée	11 466	129 345	131 465
Thau Salagou	4 469	32 937	34 262
Sud Aveyron - Millau	1 178	9 319	10 057
Cévennes	722	4 885	5 125
Sud Aveyron - Saint-Affrique	661	4 713	4 999
Lozère	504	4 732	4 913
TOTAL GÉNÉRAL	**19 000**	**185 931**	**190 821**

Les mouvements d'effectifs au 31/12/25 sont dus à :

- Embauche de nouveaux salariés au cours de l'année
- Sorties des salariés au cours de l'année
- Sous-déclaration des effectifs par les entreprises
- Mise à jour des effectifs
- Salariés non sortis par l'employeur

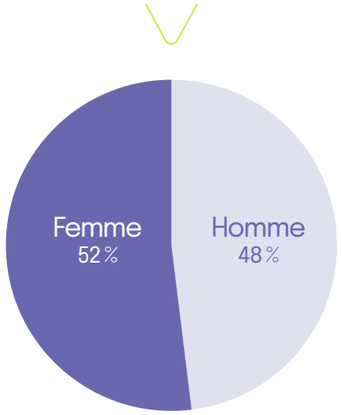
RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE AU 31/12/2025

	Nb d'adhérents	Nb de salariés
Fonction publique territoriale	173	10 286
Fonction publique d'état	36	2 781
Fonction publique hospitalière	5	474
TOTAL	**214**	**13 541**

- Les agents de la fonction publique représentent 7 % de l'effectif suivi

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DÉCLARÉS ET EFFECTIFS SUIVIS AU 1ER JANVIER ET SUIVIS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Répartition Homme/Femme de l'effectif suivi au 31/12/2025

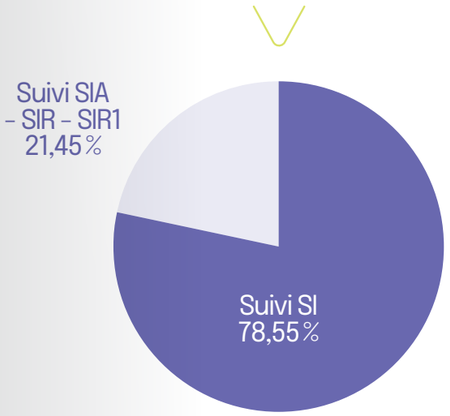


PROFILS PARTICULIERS

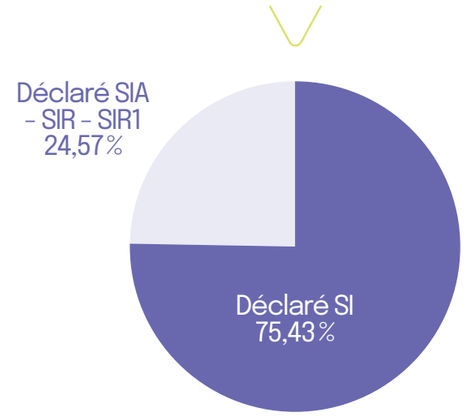
	Total suivi
Salariés soumis aux rayonnements ionisants	1 843
Saisonniers	3 055
Salariés apprentis	15 429
Salariés intérimaires	690
Salariés éloignés	1 166
Salariés détachés	56
Employeurs non salariés (santé du dirigeant)	83

	Déclaré SI	Suivi SI	Déclaré SIA-SIR-SIR1	Suivi SIA-SIR-SIR1
Méditerranée	102 507	106 935	26 838	24 530
Thau Salagou	22 906	25 695	10 031	8 567
Sud Aveyron - Millau	6 238	7 461	3 081	2 596
Cévennes	3 065	3 285	1 820	1 840
Sud Aveyron - St-Affrique	3 125	3 767	1 588	1 232
Lozère	2 399	2 739	2 333	2 174
TOTAL GÉNÉRAL	**140 240**	**149 882**	**45 691**	**40 939**

Effectif suivi



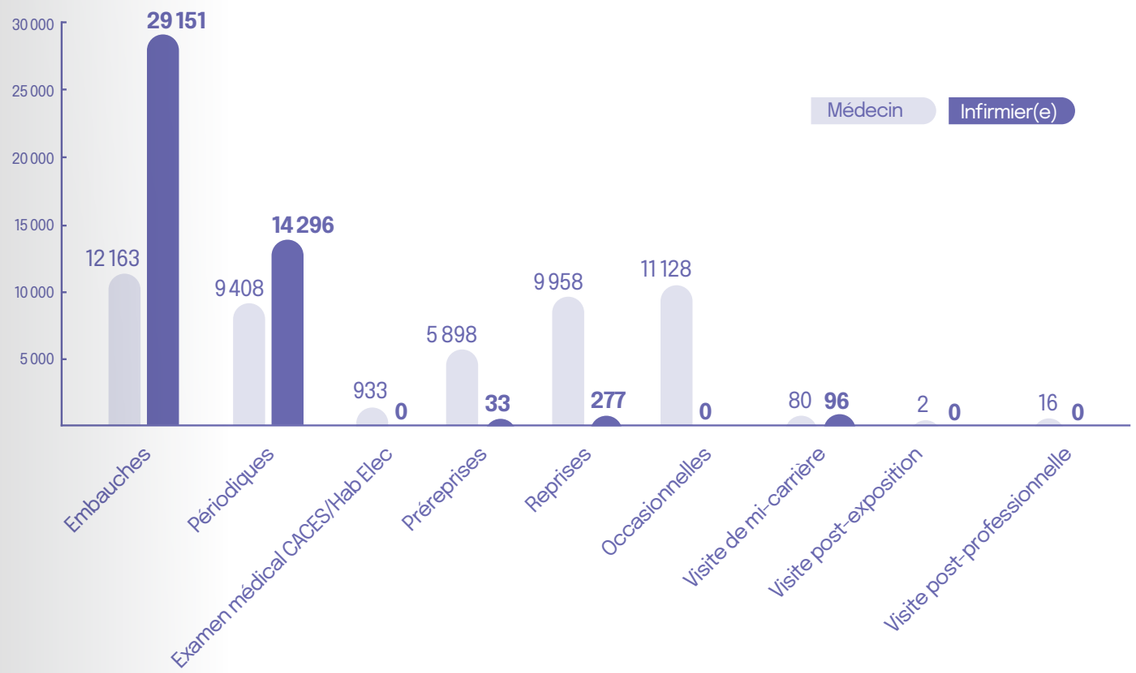
Effectif déclaré



VISITES MÉDICALES ET VISITES IDEST

Catégories visites	Motif principal	Médecin	Infirmier(e)	Réorientations médicales	Total	Dont téléconsultations
Embauches	Examen Médical d'Aptitude à l'embauche	5 893			**5 893**	62
	Visite d'Information et de Prévention Initiale	6 270	29 151	474	**35 421**	3 121
Périodiques	Examen Médical d'Aptitude Périodique	5 157			**5 157**	71
	Examen Médical d'Aptitude Périodique	3 878	11 216	283	**15 094**	901
	Visite Intermédiaire SIR Médicale	373	3 080	92	**3 453**	194
Examen médical CACES/Hab Elec	Examen médical pour autorisation de conduite ou habilitation électrique	933			**933**	1
Prépreprises	Visite de pré reprise	5 898	33	3	**5 931**	613
Reprises	Visite de reprise	9 958	277	9	**10 235**	341
Occasionnelles	Visite à la demande du salarié	3 132			**3 132**	335
	Visite occasionnelle à la demande de l'employeur	3 102			**3 102**	245
	Visite occasionnelle à la demande du médecin du travail	4 894			**4 894**	546
Visite de mi-carrière	Visite de mi-carrière	80	96	1	**176**	1
Visite post-exposition	Visite post-exposition	2			**2**	1
Visite post-professionnelle	Visite post-professionnelle	16			**16**	
	TOTAL	49 586	43 853	862	**93 439**	6 432

Catégories visites	Médecin	Infirmier(e)
Embauches	12 163	29 151
Périodiques	9 408	14 296
Examen médical CACES/Hab Elec	933	
Prépreprises	5 898	33
Reprises	9 958	277
Occasionnelles	11 128	
Visite de mi-carrière	80	96
Visite post-exposition	2	
Visite post-professionnelle	16	
TOTAL	**49 586**	**43 853**



AUTRES TYPES DE VISITES/CONSULTATIONS

Catégorie	Nombre d'entretiens
Assistant social	2 042
Psychologue	1 101
TOTAL	**3 143**

VISITES MAINTIEN EN EMPLOI

Catégorie	Visites réalisées
Infirmier(e)	1120
Médecin	228
TOTAL	**1348**

CONSULTATION ADDICTOLOGIE

Catégorie	Visites réalisées
Infirmier(e)	114

ABSENTÉISME DES SALARIÉS CONVOQUÉS AUX VISITES MÉDECINS ET IDEST

Ressources	Excusés	% Excusés	Non excusés	% Non excusés
Idest	23 461	31 %	7 294	10 %
Médecins	18 872	25 %	4 496	6 %
TOTAL	**42 333**	**28 %**	**11 790**	**8 %**

EFFECTIF MÉDECINS/IDEST ET PRÉVENTEURS 2025

Médecins (hors internes)	ETP contrat
01/01/2025	47,39
31/12/2025	47,95
Moyen	**47,27**

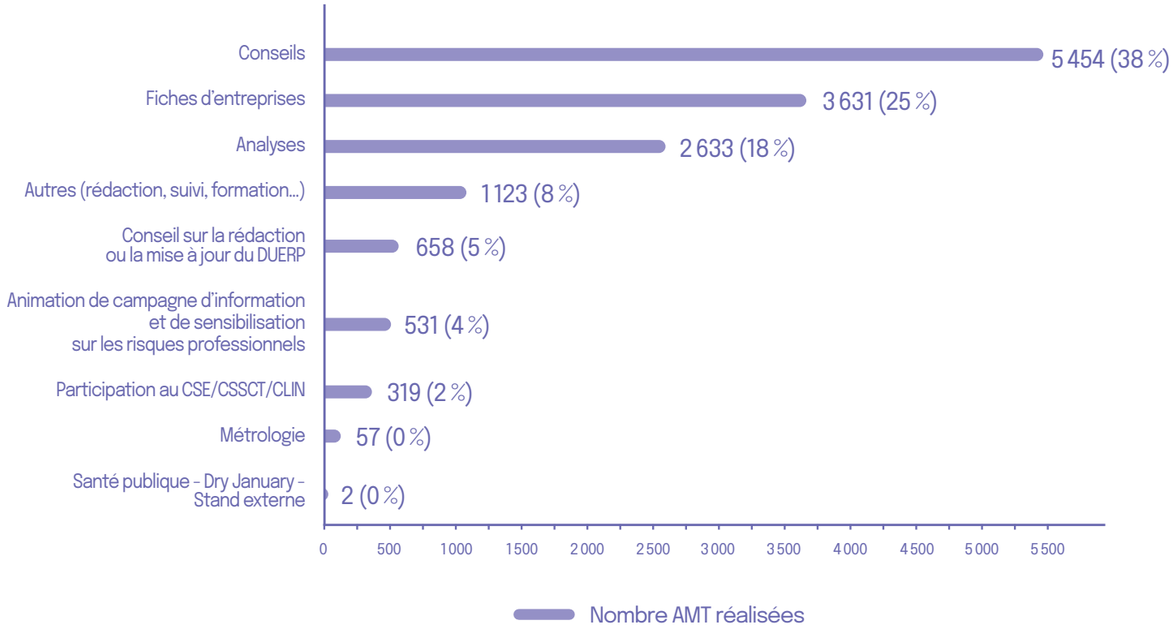
IDEST	ETP contrat
01/01/2025	48,35
31/12/2025	51,06
Moyen	**49,94**

Préventeurs	ETP contrat
01/01/2025	37,6
31/12/2025	40
Moyen	**38,23**

Actions en milieu de travail

Catégorie	TOTAL AMT
Médecin	7 442
IPRP	5 949
IDEST	2 709
TOTAL	**16 100**

DÉTAILS AMT 2025







Faits marquants

Obtention certification spec 2217 niveau 3

EnSanté a officiellement obtenu la certification SPEC 2217 – Niveau 3, soit le plus haut niveau de reconnaissance pour cette norme dédiée à la qualité des services de prévention et de santé au travail.

La SPEC 2217 est une norme professionnelle élaborée par l'AFNOR en concertation avec les acteurs du secteur.

Elle vise à structurer, professionnaliser et améliorer les pratiques des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).

Elle repose sur trois niveaux de maturité, allant de la mise en œuvre d'une démarche qualité jusqu'à la pleine maîtrise des processus et à leur amélioration continue.

Le niveau 3 atteste d'une organisation robuste, performante et pleinement engagée dans une dynamique de progrès.

À noter :

Aucune non-conformité n'a été relevée lors de notre audit, et plus encore, EnSanté se fait fort d'être saluée sur 4 points forts :

- La télémédecine
- La communication et la santé publique
- La formation interne
- Le management de proximité

Renouvellement certification ISO 9001 (nouveau cycle de 3 ans)

Engagés dans un processus permanent de progrès en vue de répondre aux besoins de ses adhérents, nous avons entrepris une démarche qualité tournée vers la satisfaction client.

EnSanté a obtenu la certification ISO 9001-v2015 dès 2022. L'audit de renouvellement de 2025 a permis de maintenir cette certification.

L'index de l'égalité femmes-hommes

Chez EnSanté, au titre de l'année 2025, l'index de l'égalité femmes-hommes s'élève à **96 sur 100.**

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : 36 points sur 40
- Écart de taux d'augmentations individuelles (Hors promotion) entre les femmes et les hommes : 35 points sur 35
- Pourcentage des salariés ayant bénéficié d'une augmentation de salaire en cours de congés maternité/d'adoption ou à la suite d'un retour de congé maternité/d'adoption : 15 points sur 15
- Nombre de femmes et d'hommes dans les dix plus hautes rémunération : 10 point sur 10

Agrément renouvellement jusqu'en 2028

L'agrément délivré par la DREETS Occitanie, obtenu le 20 novembre 2023 et confirmé en 2025 pour une durée de cinq ans au total, constitue une reconnaissance officielle de la conformité d'EnSanté aux exigences réglementaires en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail. Il atteste de la capacité du service à intervenir sur l'ensemble des secteurs d'activité, y compris le travail temporaire. Cet agrément vient conforter la qualité des pratiques déployées et légitimer l'action d'EnSanté auprès des entreprises et des salariés du territoire.

Signature CPOM RPS et PDP

La signature de deux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) marque une étape structurante pour EnSanté. Conclus avec la DREETS et la CARSAT, ces contrats traduisent un engagement renforcé en faveur de la prévention, avec un focus particulier sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et les risques psychosociaux (RPS). Ils visent notamment à mieux détecter les situations à risque, à sécuriser les parcours de maintien en emploi et à développer des actions collectives de prévention des RPS au sein des entreprises. Ces CPOM renforcent également les coopérations entre acteurs et structurent des dispositifs coordonnés au service des salariés et des employeurs. D'une durée jusqu'en 2029, ils inscrivent durablement EnSanté dans les priorités régionales et nationales de santé au travail.

Nouveau bâtiment à Montpellier: début des travaux

La pose de la première pierre du futur bâtiment EnSanté au nord de Montpellier marque une étape majeure dans le développement du service. Ce projet structurant vise à doter EnSanté d'un lieu moderne, fonctionnel et adapté aux évolutions de la santé au travail. Pensé pour favoriser les coopérations, améliorer les conditions d'accueil et accompagner le déploiement de nouvelles pratiques, ce futur bâtiment s'inscrit pleinement dans une logique d'innovation et de proximité. Il incarne l'ambition d'EnSanté de renforcer durablement son action au service des entreprises et des salariés du territoire.

Ouverture du centre de Ganges

L'ouverture du centre de Ganges s'inscrit dans la volonté d'EnSanté de renforcer sa proximité avec les entreprises et les salariés du territoire. Ce nouveau lieu a été conçu pour faciliter l'accès aux services de prévention et de santé au travail, en apportant des réponses adaptées aux spécificités locales. Il permet de développer des actions de terrain, d'améliorer le suivi des salariés et de renforcer l'accompagnement des employeurs. Cette implantation constitue un levier concret pour déployer une prévention plus accessible, réactive et ancrée dans les réalités du territoire.

Catalogue détaillé L'offre de services

La structuration de l'offre de services d'EnSanté s'est concrétisée par la création d'un catalogue dédié, permettant de rendre l'offre plus lisible, accessible et opérationnelle pour les entreprises adhérentes. Cette démarche de « mise en marché » clarifie les prestations proposées en distinguant notamment une offre socle, une offre complémentaire et des offres spécifiques, adaptées aux différents publics et besoins. Elle permet de mieux valoriser l'expertise pluridisciplinaire du service et d'accompagner les entreprises dans une approche globale de prévention, allant du suivi individuel à des actions collectives ciblées. Ce catalogue constitue ainsi un outil structurant pour piloter, promouvoir et déployer une offre cohérente, alignée avec les enjeux de santé au travail et les attentes du territoire.





AFP saisonnier (e-learning)

Afin de gagner en souplesse et en efficacité, EnSanté déploie les Actions de Formation et de Prévention (AFP) saisonniers sous un format e-learning. Une fois le salarié déclaré et convoqué, celui-ci dispose d'un délai de 7 jours pour réaliser l'intégralité de son parcours sur la plateforme dédiée. Accessible à tout moment, ce dispositif facilite l'accès à la prévention pour les salariés saisonniers, tout en s'adaptant aux contraintes organisationnelles des employeurs. Il permet ainsi de sécuriser les prises de poste et de renforcer la prévention dès l'entrée dans l'emploi.



Lancement de la formation PSSM

Grande cause nationale pour l'année 2026, les troubles psychiques touchent 1 personne sur 5 (soit 13 millions de personnes) chaque année en France.

Le lancement de la formation « Premiers Secours en Santé Mentale » constitue une avancée majeure dans le développement des actions de prévention d'EnSanté. Destinée aux entreprises adhérentes, cette formation vise à mieux repérer les signes de détresse psychique, à adopter les bons réflexes et à orienter efficacement les personnes en difficulté. Elle contribue à renforcer les compétences des acteurs de l'entreprise face aux enjeux de santé mentale, tout en favorisant une culture de prévention et d'entraide. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de promotion de la santé mentale et dans l'engagement d'EnSanté en faveur du bien-être au travail.

Mise en place des ateliers collectifs RQTH

Le lancement des ateliers collectifs dédiés à la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) vient renforcer l'accompagnement proposé par EnSanté dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle. Animés par le service social, ces ateliers ont pour objectif d'informer les salariés sur leurs droits, de lever les freins liés aux démarches administratives et de les outiller dans la constitution de leur dossier. Ils permettent également de favoriser une meilleure compréhension des enjeux du handicap en entreprise et de sécuriser les parcours professionnels. Ce dispositif s'inscrit dans une approche globale d'accompagnement, combinant actions collectives et suivi individualisé des situations.

Finalisation du recrutement IDEST et mise en place du pool infirmiers

Dans une logique de renforcement des équipes médicales, EnSanté a finalisé le recrutement des IDEST afin d'atteindre un objectif d'un ETP médecin pour un ETP IDEST par cabinet. Parallèlement, un pool d'infirmiers a été mis en place pour renforcer la continuité et la souplesse de l'organisation. Dans la continuité des recrutements engagés en 2023, cette restructuration permet d'assurer une présence infirmière systématique au sein de chaque cabinet et d'optimiser le fonctionnement des équipes.

Soirée-conférence santé mentale

Organisée en novembre 2025, la soirée dédiée à la santé mentale a réuni près de 250 chefs d'entreprise, témoignant de l'intérêt croissant pour ces enjeux. Cette conférence s'est articulée autour de deux thématiques fortes : le burn-out sévère et la santé du dirigeant, abordée sous l'angle « tout savoir sans jamais avoir osé en parler ». À travers des interventions d'experts et des échanges concrets, les participants ont pu mieux comprendre les signaux d'alerte, les facteurs de risque et les leviers d'action. Les équipes EnSanté ont également pu valoriser leur savoir-faire et présenter leurs groupes de travail à travers des corners prévention, favorisant des échanges directs avec les entreprises. Cet événement a ainsi contribué à libérer la parole sur des sujets encore trop souvent tabous, tout en renforçant le rôle d'EnSanté comme acteur clé de la prévention et de l'accompagnement des entreprises.



Santé publique



En 2025, EnSanté a renforcé son engagement en matière de santé publique à travers le déploiement de plusieurs campagnes de prévention ciblées. Une nouvelle campagne dédiée à l'hygiène de vie et à la lutte contre la sédentarité a été lancée, afin de sensibiliser les salariés aux enjeux liés à l'activité physique, à l'alimentation et au sommeil. En parallèle, les actions de mobilisation autour de Movember ont permis de mettre en lumière la santé masculine, notamment sur les questions de dépistage et de prévention. Enfin, l'opération Octobre Rose a été reconduite, confirmant l'implication d'EnSanté dans la prévention du cancer du sein. À travers ces initiatives, EnSanté affirme son rôle d'acteur de santé publique au plus près des entreprises et des salariés.



Renforcement des moyens d'intervention en milieu de travail

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité de service et de proximité avec les entreprises adhérentes, EnSanté a renforcé en 2025 ses moyens d'intervention en milieu de travail avec l'acquisition de 10 véhicules de service.

Ce déploiement vise à faciliter les déplacements des équipes pluridisciplinaires sur le terrain et à soutenir le développement des actions de prévention directement au sein des entreprises. Il permet ainsi d'accompagner plus efficacement les employeurs et les salariés dans l'évaluation des risques professionnels, l'analyse des situations de travail et la mise en œuvre de démarches de prévention adaptées.

Cette évolution s'inscrit pleinement dans les orientations du projet de service, qui place l'action en milieu de travail au cœur de la stratégie de prévention, en renforçant la présence des équipes au plus près des réalités professionnelles.





Bilan financier

Tarifs per capita 2025 (HT)

	MÉDITERRANÉE	SUD AVEYRON MILLAU	SUD AVEYRON ST AFFRIQUE	LOZÈRE	CÉVENNES
Salarié Surveillance Individuelle (SI + SIA)	113 €	105 €	108 €	112 €	108 €
Salarié Surveillance Renforcée (SIR + SIR1)	117 €	105 €	108 €	112 €	108 €

PAIEMENT DE LA COTISATION	POUR LES ENTREPRISES DE 1 À 9 SALARIÉS	POUR LES ENTREPRISES DE 10 SALARIÉS ET PLUS
FACTURATION ANNUELLE	Une facturation annuelle.	Une facturation annuelle avec 4 échéances.
MODE DE RÈGLEMENT	Mandat SEPA (à privilégier), virement ou chèque bancaire.	
CAS PARTICULIERS		
• Nouveau salarié	Délai de carence de facturation : 30 jours (à compter de la date d'embauche du salarié).	
• Salarié à employeurs multiples	Salarié en suivi mutualisé Cotisation partagée entre employeurs selon les dispositions et critères du décret 2023-547 du 30 juin 2023 (détails sur legifrance.fr).	
DÉCLARATION ANNUELLE DES EFFECTIFS en ligne www.ensante.fr	La facturation sera établie sur la base de l'effectif présent sur la déclaration annuelle (DAE). En cas d'absence de déclaration, la facturation sera majorée de 10 % sur la base de l'effectif connu.	
SUSPENSION OU CESSATION D'ACTIVITÉ	À déclarer sur votre espace adhérent ou par mail. En cas de suspension pour plus de personnel, le dossier est mis en instance pendant 1 an. En cas de radiation, produire les documents faisant foi.	
NON-RESPECT DES DATES D'ÉCHÉANCE DE PAIEMENT (factures)	Radiation avec suspension immédiate du suivi médical. Réintégration après paiement intégral des sommes exigibles.	
INTERVENTION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	2 jours d'intervention compris dans l'offre socle (ergonomie, toxicologie, psychologie du travail et maintien dans l'emploi). *Au-delà de 2 jours d'intervention pour la même entreprise (Voir offre complémentaire sur devis).*	
ABSENTÉISME AUX VISITES MÉDICALES OBLIGATOIRES	50 € HT par salarié absent (non excusé 48 heures à l'avance) sauf en cas de remplacement par un autre salarié.	

Données comptables



FONDS PROPRES

12 004 754 €

ACTIFS IMMOBILISÉS

18 784 413 €

DONT TERRAINS ET CONSTRUCTION

8 227 174 €

Charges d'exploitation



CHARGES D'EXPLOITATION

26 814 927 €

DONT CHARGES DE PERSONNEL

20 606 360 €

Résultat d'exploitation



CHIFFRE D'AFFAIRES

27 146 111 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

569 975 €

Résultat de l'exercice

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

490 956 €

2025

Situation bilancielle

Bilan au 31/12/2025

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations	18 784 413 €	12 004 754 €	Fonds propres
		2 617 734 €	Prov. fonds dédiés
		8 458 046 €	Dettes financières
Acomptes versés	2 764 €		
Créances usagers	2 000 640 €		
Autres créances	1 218 247 €		
		259 395 €	Dettes fournisseurs
Trésorerie	**6 255 810 €**	4 921 945 €	Autres dettes
28 261 874 €		**28 261 874 €**	

Fonds de roulement
4 296 121 €

Excédent en F.R.
1 959 689 €

Trésorerie
6 255 810 €

Notes

EnSanté!
L'atout prévention des entreprises

Siège social – 273 avenue de la Pompignane – BP 2172 – 34027 MONTPELLIER CEDEX 1
Tél. : 04 67 84 76 90 – ensante.fr

wattDERful – © Crédits photos : Shutterstock – 08/2026.